



CONTRAT D'ENGAGEMENT ET ADHESION - Le Rheu z'AMAP

6 MOIS : 6 octobre 22 au 30 mars 23

(AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Entre les producteurs :	Et l'adhérent amapien :
La Compagnie Fermentée (pains) Chavagne	Nom et Prénom :
Les Vaches a la Rue (lait & produits laitiers)	Adresse :
Les Rubis du Verger (fruits), Bruz	
Aline METAYER (œufs), Bréal-sous-Montfort	Tel :
Fromagerie Maliguen (fromages)	Courriel :
Françoise LOUAPRE (volailles), Laillé	
Camille Morel (légumes), Chavagne	
Sébastien L'Hereec (Coquilles st jacques),Trugarez.	

Le contrat s'établit entre chacun des producteurs et un amapien, pour une durée de 6 MOIS. Cet abonnement donne droit chaque semaine à des produits issus de l'agriculture biologique locaux, sauf pour les coquilles st Jacques.

La livraison a lieu **les jeudis de 17h30 à 19H** à la **salle des Bruyères à Le Rheu** .

Tout amapien s'engage à effectuer 2 permanences de distribution de légumes par semestre.

Je peux aussi aider à la bonne organisation de l'AMAP Oui / non

Le Rheu Z'Amapien utilise la solution web "AMAPJ" pour la gestion des contrats LE RHEU Z'AMAP. Le site web est accessible par mot de passe uniquement aux adhérents de le Rheu Z'AMAP.

Les informations recueillies sur la base de données AMAPJ sont nécessaires pour tenir à jour notre fichier d'adhérents, recevoir les newsletters, recevoir les appels à cotisation, recevoir les convocations aux Assemblées Générales, communiquer sur ce qui concerne contrats et producteurs (portes ouvertes, dates de livraison, organisation des distributions, changements de dernières minutes). Les informations sont destinées à être transmises aux différents producteurs, pour un usage strictement interne, et ne sont jamais transmises, vendues ou échangées. J'accepte que mes données soient recueillies et traitées conformément à ce qui est énoncé dans la Politique de confidentialité (disponible sur demande ou à consulter sur notre site <https://lerheuzamap.fr>)

Oui **Non**

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant, vous pouvez demander leur rectification, leur mise à jour et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de asso.lerheu.zamap@gmail.com

En cas de déménagement ou autre, une rupture de contrat est possible en accord avec le collège solidaire et les producteurs concernés

Si je ne peux pas venir chercher mon panier, j'accepte que Le Rheu z'AMAP décide de le redistribuer, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Adhésion : 12 euros, chèque libellé à l'ordre de « Le Rheu z'AMAP ».

Fait à Le Rheu, le ___ / ___ / 2022

Signature de l'adhérent-amapien